

Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : **CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LAVAL**

Nom de l'installation visitée : **CENTRE D'HEBERGEMENT SAINTE-DOROTHEE**

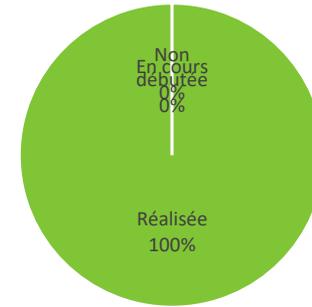
Région : **Laval**

Date de la visite : **23 et 24 avril 2019**

Date de transmission au MSSS : **29 juillet 2019**

Reddition de comptes : **22 avril 2020**

État d'avancement



	Non débutée	En cours	Réalisée	
L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À UNE GOUVERNANCE VISANT L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES SOINS ET DES SERVICES	0	0	1	1
L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ	0	0	1	1
LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE	0	0	2	2
Total	0	0	4	0

Recommandations	Moyens	Échéancier	Reddition de comptes au 22 avril 2020			Reddition de comptes au 23 avril 2021			Commentaires	
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée		
Partie 1 : L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À UNE GOUVERNANCE VISANT L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES SOINS ET DES SERVICES										
1	Le MSSS recommande à l'établissement de poursuivre son engagement à bonifier son programme d'accueil favorisant l'intégration des nouveaux résidents.	Rédiger un programme d'accueil permettant de répondre aux besoins du résident et de ses proches à cette étape-clé de l'hébergement, en prévoyant, notamment, une mesure permettant d'informer le comité des résidents de l'admission des nouveaux résidents, en définissant clairement les rôles et responsabilités de tous les membres de l'équipe dans le processus et en déterminant des actions qui vont favoriser l'implication des proches dans le nouveau milieu de vie du résident.	2019-06-01			X				Le Programme d'accueil a été omplété en juin 2019 et révisé en janvier 2020 . La dernière version a été diffusée aux équipes en janvier 2020
Partie 2 : L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ										
2	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin de réaliser des rencontres formelles hebdomadaires pour échanger de l'information sur le plan clinique et organisationnel avec l'équipe soignante.	-Tenir des rencontres d'équipe hebdomadaires sur les unités de vie, afin d'échanger de l'information et de gérer, au fur et à mesure, les situations problématiques, qu'elles soient de nature clinique ou liées à l'organisation du travail. -Produire de brefs compte-rendus de ces rencontres, sur le formulaire prévu à cet effet. -Conserver les compte-rendus dans un cartable, les rendant accessibles à tous les membres de l'équipe. -Faire un audit début septembre afin d'évaluer la conformité	2019-09-30			X				La procédure est établit. Les rencontres hebdomadaires ont lieu tous les mercredis pour tous les étages. Jour-soir- nuit. Les résumés sont faits et disponibles aux postes. Un audit sur les rencontres d'équipe hebdomadaires a été fait en novembre pour les périodes de sept-oct- nov 2019. Les résultats de l'audit ont été diffusés le 4 décembre 2019 à l'ensemble du personnel.
Partie 3 : LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE										

Recommandations	Moyens	Échéancier	Reddition de comptes au 22 avril 2020			Reddition de comptes au 23 avril 2021			Commentaires
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	
3 Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin : • que le formulaire Histoire de vie soit complété pour tous les résidents; • de réaliser une activité post-admission pour valider la compréhension des renseignements transmis aux résidents et à leurs proches, lors de l'accueil.	<p>-Mettre en place différentes mesures favorisant la complétion des "Histoires de vie" pour tous les résidents: .Remise du formulaire lors de la rencontre pré-admission et lors de l'admission via les pochettes prévues; .Explication par l'infirmière et le PAB accompagnateur au résident et à ses proches, sur l'importance de le remplir afin de faciliter le contact; .Rappel fait par les chefs d'unité au moment du suivi post-admission; .Rappel fait par les professionnels lors de la rencontre interdisciplinaire; .Contact d'un bénévole auprès de la famille afin de recueillir les informations manquantes au besoin.</p> <p>-Poursuivre les rencontres des chefs d'unités avec les familles afin de procéder à un suivi post-admission auprès des proches (en personne ou au téléphone): valider leur compréhension du processus d'accueil; revoir les différents documents remis et répondre à leurs questions. .Consigner la date de la rencontre sur la grille prévue à cette fin et conserver le formulaire de rencontre complété avec les dossiers administratifs par la chef d'unité</p>	2019-09-30			x				Toutes les Histoires de vie sont complétées en date du 30 septembre 2019 Un suivi post-admission est réalisé auprès de chaque nouveaux arrivants, résident ou proches, par les chefs d'unité. Un outil de suivi a été développé. Les chefs conservent les grilles remplies dans leurs dossiers administratifs.

	Recommandations	Moyens	Échéancier	Reddition de comptes au 22 avril 2020			Reddition de comptes au 23 avril 2021			Commentaires
				Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	
4	<p>Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • les plans d'intervention en interdisciplinarité soient réalisés selon la procédure de l'établissement; • les interventions en soins palliatifs et de fin de vie soient réalisées en interdisciplinarité. 	<p>-Utiliser l'outil de suivi afin de planifier tous les PII des résidents nouvellement admis dans les 4 à 6 semaines suivant leur admission.</p> <p>-Procéder au rattrapage des PII qui n'ont pas été réalisés dans les délais prévus.</p> <p>-Planifier les soins de fin de vie en interdisciplinarité, en collaboration avec les proches.</p> <p>-Consigner le plan d'intervention au dossier du résident en précisant qu'il s'agit de la planification des soins en fin de vie.</p>	2019-11-30			x				<p>Les PII sont réalisés selon les délais prévus dans la procédure de l'établissement.</p> <p>Les soins de fin de vie sont planifiés en interdisciplinarité avec la famille lors d'une mise en soins de confort. Le plan d'intervention est consigné au dossier. Un outil conservé au bureau de la coordonnatrice de site permet de repérer rapidement les résidents pour lesquels un PII en fin de vie a été établi.</p>